

7 POUR ALLER PLUS LOIN

7.1 MIEUX COMPRENDRE L'ÉOLIEN (FAQ)

- **Combien d'énergie produit une éolienne ?**

La production énergétique d'une éolienne dépend de plusieurs facteurs : la hauteur de l'éolienne, le diamètre du rotor et de la puissance nominale, son emplacement (altitude ou situation géographique). Pour avoir un ordre de grandeur, 1 MW éolien permet d'alimenter 1 000 personnes.

- **Sachant que le vent est intermittent, combien de temps les éoliennes fonctionnent-elles par an ?**

Une éolienne commence à tourner avec un vent de 3 m/s (10 km/h) jusqu'à environ 25 m/s (90 km/h). En allant chercher le vent autour de 100 m au-dessus du sol, les éoliennes fonctionnent plus de 80% du temps. Il faut un vent d'environ 13 m/s (47 km/h) pour qu'elles atteignent leur puissance maximale.

- **Les éoliennes perturbent-elles la télévision et la radio ?**

Des perturbations de ces réseaux peuvent être observées dans des zones éloignées des postes d'émission. En cas de gêne constatée, le code de la construction (article L.112-1) oblige l'exploitant du parc à trouver une solution à ses frais (réorientation des antennes, pose de paraboles...).

Par ailleurs, depuis le passage à la TNT les signaux sont beaucoup moins affectés par ces perturbations.

Dossier de concertation – Projet de parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et Fortville

35

ri de modifier les valeurs limites existantes, ni d'étendre le spectre sonore actuellement considéré.»²⁷

Notons qu'en 2013 l'ANSES a bien distingué que « les émissions sonores des éoliennes ne génèrent pas de conséquences sanitaires directes, tant au niveau de l'appareil auditif que des effets liés à l'exposition aux basses fréquences et aux infrasons ». Cependant, elles « peuvent être à l'origine d'une gêne, souvent liée à une perception négative des éoliennes ».

- **Les éoliennes sont-elles bruyantes ?**

Dans des conditions habituelles de vent, on peut estimer le niveau de bruit au pied d'une éolienne à 55 dBA, ce qui correspond à un chuchotement. Néanmoins, chaque projet éolien comme lieu à une étude préalable de son impact acoustique menée par des experts indépendants. La réglementation en France impose une distance minimum de 500 m aux habitations ainsi qu'une émergence (un bruit supplémentaire) de 5 dB maximum le jour et 3 dB la nuit à l'extérieur des habitations. Après construction du parc, une nouvelle étude est réalisée afin de vérifier le bon respect de la réglementation.

- **Quelle est la distance autorisée entre les éoliennes et les habitations ?**

Le seuil minimum de distance entre les installations d'éoliennes et les habitations est de 500 mètres. (Loi portant sur « l'engagement rationnel pour l'environnement » - Juillet 2010)

²⁷ Évaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens – Avis de l'ANSES – Mars 2017
Disponible en ligne : <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2013SA0119Ra.pdf>

Dossier de concertation – Projet de parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et Fortville

35

- **Comment s'intègrent les éoliennes dans le paysage ?**

Les projets éoliens sont très encadrés par la réglementation. Lors de la conception du projet, tous conduisons avec des paysagistes des études et simulations visuelles permettant d'insérer au mieux les éoliennes dans le paysage en prenant notamment en compte les sites touristiques et patrimoniaux à proximité.

- **Les éoliennes représentent-elles un danger pour les oiseaux ?**

Une étude environnementale exhaustive précède toujours le choix d'implantation des éoliennes. D'autre part, le risque de collisions d'oiseaux avec les éoliennes est très faible. En exploitation, on ne constate que quelques collisions par an, selon les études, ce qui est bien inférieur aux dommages occasionnés aux oiseaux par la circulation, les lignes électriques, les baies vitrées...)

- **Les éoliennes sont-elles dangereuses pour la santé ?**

Selon l'Académie de médecine aucune maladie organique spécifique ne peut être imputée à des installations éoliennes.

Mandatée par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et la Direction Générale de la Santé, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a publié en mars 2017 une évaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens. Dans l'avis de cette évaluation l'ANSES évoque que « les connaissances actuelles en matière d'effets potentiels sur la santé liée à l'exposition aux infrasons et basses fréquences sonores ne justifient

- **Qu'appore l'éolien aux territoires d'implantation ?**

Un parc éolien est une entreprise qui s'implante sur un territoire. Cela signifie des retombées économiques pour la commune, la communauté de communes, le département et la région. Ces nouveaux apports économiques participent à dynamiser le territoire et conc augmentent son attractivité.

De plus, la construction engendre des pics d'activités sur le territoire en particulier pour les bureaux d'étude, les entreprises de BTP locales, les hôtels ou encore les restaurants.

- **Pourquoi certaines éoliennes ne tournent pas malgré le vent qui souffle ?**

Une éolienne est composée de divers systèmes mécaniques nécessitant de la maintenance, souvent préventive. Pour des raisons de sécurité, lors de l'intervention d'un opérateur, le rotor de l'éolienne est arrêté.

De plus, un plan de bridage peut être défini préalablement pour limiter les émissions acoustiques, ou encore limiter la gêne des activités des chauves-souris ou oiseaux, par exemple. Ainsi, dans certaines conditions météorologiques, une éolienne peut être volontairement ralentie voir s'arrêter.

- **L'énergie éolien est intermittente, faut-il la compenser avec des énergies fossiles ?**

L'énergie éolienne ne varie pas brusquement. Une production décentralisée permet de capter différents régimes de vents. Ainsi elle n'est pas soumise à des variations brutales de production. RTE est capable d'anticiper la production et ainsi d'ajuster ses différents moyens de production. L'éolien étant prioritaire sur le réseau, il permet en association avec les autres types d'énergie renouvelable, de réduire l'utilisation d'énergie fossile.

- **Combien coûte l'énergie éolienne ?**

L'énergie éolienne se place aujourd'hui comme l'une des énergies les plus compétitives. Depuis 2017, l'éolien est soumis aux conditions d'appel d'offres. La moyenne des lauréats est de 65€/MWh. À l'exception des parcs éoliens plus modestes (moins de 6 éoliennes et moins de 3MW par éolienne) qui peuvent bénéficier du guichet ouvert avec un prix de l'électricité à 72€/MWh.

- **La filière est-elle créatrice d'emplois ?**

La filière représente 17 100 emplois en France directement liés à l'éolien à la fin 2017, soit une augmentation de 7,8% par rapport à 2016³³. Le parc éolien français compte 13 760 MW (fin 2017), ce qui signifie que 1,24 emplois sont créés par MW installé.

Plus localement, on compte 980 emplois éoliens dans la région Nouvelle-Aquitaine.

³³ Observatoire de l'éolien - BearingPoint - 2018. Disponible en ligne : <http://ee.asso.fr/actuel/observatoire-de-l-eolien-2018>

Dossier de concertation – Projet de parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et Fortville

37

EPURON SAS

Siège social
9 avenue de Paris
64300 Vincennes

Agence de Nantes
2Bis, Place François II
44200 Nantes

www.epuron.fr

EPURON SAS – SAS au capital de 100 000 € – 524 453 673 R.C.S. CRETEIL – Siège social : 9 avenue de Paris - 94300 Vincennes

VI. Atelier n°3 – Quelle est la meilleure implantation pour notre parc éolien ?

VI.1. Invitation

ATELIER DE CONCERTATION
POUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE
SAINT-VINCENT-LA-CHÂTRE ET DE FONTIVILLÉ
QUELLE EST LA MEILLEURE IMPLANTATION POUR
NOTRE PARC ÉOLIEN ?

Le 25 Avril 2019 à 19h00
À la salle des fêtes de Fontivillé.
Lieu-dit du Pommeroux, Route des vignes,
79500 FONTIVILLÉ

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire
Mail : contact@resonances-cfp.fr
Tel : 06 44 92 51 38

EPURON
ERG

RESONANCES CFP
CONCERTATION PARTICIPATIVE

NE PAS ÊTRE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Figure 17 : Flyer d'invitation distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Saint-Vincent-La-Châtre et de Fontivillé - Recto

Un ATELIER DE CONCERTATION, c'est un temps et un lieu pour ÉCHANGER
autour d'un projet qui nous concerne tous.

Suite à un bref résumé des premiers ateliers et des avancés du projet,
les participants PARTAGERONT LEUR CONNAISSANCE du territoire pour
ENRICHIR le projet.

Dans ces ateliers, habitants, élus, techniciens ou simples curieux ont la parole
et TOUT LE MONDE intervient à ÉGALITÉ.

Ensemble, nous réfléchirons à la manière de concevoir le
projet éolien en lien avec notre territoire.

Le 25 Avril 2019 à 19h00
À la salle des fêtes de Fontivillé.
Lieu-dit du Pommeroux, Route des vignes,
79500 FONTIVILLÉ

NE PAS ÊTRE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Figure 18 : Flyer d'invitation distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Saint-Vincent-La-Châtre et de Fontivillé – Verso

